THIEL, Vve A. C.—
Taxe d'Etat de 1899 ..... $3 00
Taxe de levée district d'Orléans 50
Taxe d'Etat de 1900 ..... 3 00
Taxe de levée, district d'Orléans 50
Total $7 00
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Montégut Felicitas, St Claude et Marais, désignés comme lots Nos 1 et 2 chacun dans l'îlot no 400, mesurant chacun 34 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue St Claude sur 117 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur.

TODD, Mme. J. B.—
Taxe d'Etat de 1900 ..... 15 c
Taxe de levée, district d'Orléans 02 1/2c
Total 17 1/2c
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par Milneburg, commençant au Lac, mesurant 65 pieds de face à la rue Marigny sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Marigny et New York.

THOMAS, GEORGE A.—
Taxe d'Etat de 1900 ..... $1 20
Taxe de levée, district d'Orléans 20
Total $1 40
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Toure Tonti et Hockebleve, désignée dans l'îlet no 1307, mesurant 127 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Toure sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

UNKNOWN—
Taxe d'Etat de 1900 ..... $1 20
Taxe de levée, district d'Orléans 20
Total $1 40
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bruxelles, l'avenue Paris, les rues Bora et Beauregard, dans l'îlet no 2480, mesurant 133 pieds de face à l'avenue Paris sur 108 pieds de profondeur

UNKNOWN—
Taxe d'Etat de 1900 ..... 3 60
Taxe de levée, district d'Orléans 60
Total $4 20
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Louise, Urquhart et Villeré, désigné comme l'îlet no 528, mesurant 82 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Urquhart sur 241 pieds de profondeur.

UNKNOWN—
Taxe d'Etat de 1900 90
Taxe de levée, district d'Orléans 15
Total $1 05
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les propriétés faisant face au Canal Marigny, désigné comme folio 273 mesurant 90 pieds de face sur Bayou St Jean sur 300 pieds de profondeur.

VAQUELIN, JEAN—
Taxe d'Etat de 1900 ..... $3 00
Taxe de levée, district d'Orléans 50
Total $3 50
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lapeyrouse, Laharpe, Brent et White, désigné comme lot no 30 en partie du lot no 19 dans l'îlet no 1517, mesurant 26 pieds 6 pouces de face à la rue White sur 100 pieds de profondeur.

VICTOR, ANATOLE—
Taxe d'Etat de 1900 ..... 30c
Taxe de levée, district d'Orléans 05c
Total 35c
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Mandeville, Joséphine et Célestine, désigné comme lot P dans l'îlet no 915, mesurant 30 pieds de face à la rue Célestine sur 100 pieds de profondeur.

VOIGHT, GEO. et Mlle E. Mlle ROSE—
Taxe d'Etat de 1900 ..... $7 80
Taxe de levée, district d'Orléans 1 30
Total $9 10
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Fort, St Claude et Marais, désigné comme lot no 17 dans l'îlet no 396, mesurant 42 pieds 6 pouces de face à la rue Marais sur 105 pieds de profondeur.

WALL, WILLIAM W.
Taxe d'Etat de 1900 ..... 60c
Taxe de levée, district d'Orléans 10
Total 70c
Cinq lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Alabo à Hanover, Forest et Verta, désigné comme lots no 1257 à 1261.

WALLACE, HENRY J.—
Taxe d'Etat de 1900 ..... $1 20
Taxe de levée, district d'Orléans 20
Total $1 40
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Annette, Allen, Roman et Prieur, désigné dans l'îlet no 880, mesurant 26 pieds 8 pouces de face à la rue Allen sur 100 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Allen et Roman.

WALTON, JOHN M.—
Taxe d'Etat de 1900 ..... 75c
Taxe de levée, district d'Orléans 12 1/2c
Total $7 1/2c
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Français, Verta et Magistrat, désigné comme lot no 18 dans l'îlet no 1328, mesurant 32 pieds de face à la rue Magistrat sur 180 pieds de profondeur.

WRIGHT, W. H.—
Taxe d'Etat de 1900 ..... $3 60
Taxe de levée, district d'Orléans 60
Total $4 20
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Congrès, Indépendance, Bourgogne et Remparts désigné comme lot no 9 dans l'îlet No 288 mesurant 30 pieds de face la rue Indépendance sur 65 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés spécifiées que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où ledit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de ladite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes dues, de l'intérêt et des dépens dus par ledit débiteur. La vente se fera sans estimation, en comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

HUGH CAIN,
Collecteur de Taxes d'Etat pour le Troisième District, pour la Paroisse d'Orléans.
18 juin—18, 25—juillet 2, 9, 16, 23, 30.

Avis aux créanciers hypothécaires sur propriétés du Troisième District.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT
Du 3me District, paroisse d'Orléans,
Nouvelle-Orléans, 18 juin 1901.

Conformément à la section 83, de l'acte 85 de 1898, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans le Troisième District, paroisse d'Orléans, sur lesquelles n'auraient pas été payées les taxes des années 1899 et 1900, que l'on commencera la vente, à la porte de la Cour, le SAMEDI, 20 juillet 1901, à 11 heures A. M. et que nombre de portions de ces propriétés délinquentes sont maintenant annoncées dans ce journal, et continueront à l'être, conformément à la loi préparatoire à la dite vente. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement par ces annonces de vente pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre, avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

RUFUS CAIN
Collecteur de Taxes d'Etat, Troisième District, Paroisse d'Orléans.
18 juin—18 25—juil. 2 10 17 24.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Manuel Antoine Meare

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63,412—Division A—A tous que Joseph Meare a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Manuel Antoine Meare, décédé testat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL,
Greffier.
Jno W. Duffy, avocat,
16 juil—16 20 25

VENTES A L'ENCAN.

Ed. J. Vaz.

Montres, Fusils, Revolvers, Couteaux, Outils, Vêtements, Joaillerie, Objets Plaqués, etc.

A l'encan, en lots satisfaisants sans réserve ou limite

VENDREDI 26 JUILLET, 9901, à 11 h. du matin, à la MAISON DU POLICE PATROL, Nouvelle Bâtisse de la Maison de Cour et Geole. Vente propriété abandonnées, sous l'acte No 95 de 1896, par ordre du Bureau des Commissaires de Police.

Conditions—Comptant.
ED. J. VAZ, Encanteur.
16 juil—16 17 18 20 21 23 25 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCREDI LE 17 JUILLET A 11 heures A. M.

SEPT LOTS DE TERRE

Convenables pour une Manufacture ou un Placement Avantageux.

Succession de Michael Murphy.

No 63 987—Cour Civil de District pour la Paroisse d'Orléans — Division E.

PAR ED. J VAZ, Encanteur—Bureau 637 rue Carondelet, le MERCREDI, 17 juillet 1901, à 11 heures A. M. à la Bourse des Propriétés Foncières, de la Nouvelle Orléans, No 906 rue Perdido, près de la rue Carondelet dans le premier district de cette ville, en vertu de et ce conformément à un ordre lous daté et signé le 3 juin 1901 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procédural de vendre à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Sept lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Peydras, Julie, Rochebleve et Dorgenois, désignés par les Nos 2 4 5 6, 7 et les section C et D, et mesurant comme suit: Les 3 d'après un devis annexé à un acte passé pardevant Wm Shannon, notaire, daté le 9 mars 1866 mesurant 32 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Peydras, 32 pieds 7 pouces et 6 lignes de largeur, dans la ligne par une profondeur irrégulière de à peu près 100 pieds sur la ligne du lot No 4, et 149 pieds sur la ligne du lot No 2. Lot No 4 mesurant 32 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Julie sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 5 mesurant 32 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Julie, 32 pieds 8 pouces et 6 lignes dans le fond, 120 pieds de profondeur. Lots 6 et 7 mesurant chacun 32 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Julie, 32 pieds 6 pouces et 6 lignes dans le fond sur une profondeur de 130 pieds, d'après un devis annexé à un acte passé pardevant O. Merrel, notaire, daté le 6 juin 1867, le lot désigné par la lettre C mesurant 30 pieds et 2 pouces de face à la rue Peydras sur une profondeur de 111 pieds et 1 pouce. Lot D mesurant 40 pieds de face à la rue Peydras sur 111 pieds 1 pouce de profondeur. Ledits lots formant partie des lots désignés par les Nos 11, 12 et 13, sur le lot No 3 est un petit cottage contenant deux chambres, cisterne, etc.

Toutes les propriétés ci-dessus sont bien drainées et entourées.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en un an, en billets portant 8 0/0 d'intérêt, et devront être spécialement garantis par hypothèque sur le lot de terre, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1901 en plus du prix d'achat, et payer pour les timbres du revenu dus E. U. Acte de vente pardevant Jno B. Fisher, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 0/0 comptant à moment de l'adjudication pour lier la vente.

ED. J. VAZ, Encanteur.
W. F. Brewer, avocat.
16 juin—16 23 30—juil 7 14 17

E. Curtis.

Le Contenu de la Résidence Magnifiquement meublée de M. Albert Breton.

1121 rue des Ursulines, près Remparts.
Mardi, 16 juillet à 11 a. m. Vente pour cause de départ

Magnifique ameublement de salon capitonné avec des lambrequins de fenêtres assortis aux meubles genre de Paris, mantenux de cheminées en marqueterie de boule, grands miroirs, piano, lit en cuivre avec literies montures d'acajou, superbe ameublement de salle à manger flamand, service de dîner importé de France, verre coupé, plaquage, coutellerie, admirables aquarelles et gravures, et tout ce qui est nécessaire à une maison bien meublée.

Des cartes pour visiter les articles seront issues par l'Encanteur, lundi.

Positivement pas de limite.
Conditions—Comptant.
E. CURTIS, Encanteur.
14 juil—14 16

Jos. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Doubles et Simples.
1224-1226-1228, rue Arts, entre Villeré et Urquhart.

Entourés de toutes commodités et de propriétés qui se louent toujours.

Succession de Henry Schultz ou Schuldt.

No 64,911—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

Il sera vendu à l'enchère publique le MERCREDI, 31 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Jas A. Brennan, Encanteur, Bureau No 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, daté et signé le 20 juin 1901 dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après désirées, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District, dans l'îlet borné par les rues Musique, Villeré, Arts et Urquhart, désigné par le No 10, sur un devis fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 19 juin 1901, et mesurant 32 pieds de face à la rue Arts, la même largeur dans le fond, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et îlet, désigné par le No 9 sur ledit devis, et mesurant 32 pieds de face à la rue Arts, la même largeur dans le fond, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le joli cottage simple, 1224 rue Arts, contenant 4 chambres et corridor, toutes plâtrées, 2 chambres dans la bâtisse de côté, cisterne, avec foyer dans toutes les chambres.

Le cottage double, 1226 et 1228 rue Arts, contenant 2 chambres, galerie et cuisine, cisterne etc., de chaque côté. Terrain élevé.

Conditions—Une moitié en plus comptant, la balance en un an, à 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente pardevant Fred Kengel, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. Les taxes de 1901 et les timbres du revenu devront être payés par les acquéreurs.
29 juin—30 56—juil 7 14 21 28 31

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de William B. Fahey.
No 60,500 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER — Encanteurs — Bureau 134 rue Carondelet. — MARDI, le 6 août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union. Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté 1er juillet 1901 de l'Hon. W. B Sommerville, juge de la dite cour, Division D, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite Cour, Division E, maintenant absent, en congé, la ci-après décrite propriété, à savoir:

Quatre certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Onzaga, Dupré, White et Abadie, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et mesurant chacun 31 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Dupré sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations consistant en un cottage double, désigné par les Nos 2727 et 2729 rue Onzaga.

Conditions, Comptant—L'acte de vente devant être passé pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent comptant au moment de l'adjudication, et devant assumer de payer les taxes de 1901 en plus et au dessus du montant de son enchère.

Dinkelspiel et Hart avocats.
6 juil—6 7 14 21 28—août 4 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Cottages Doubles et Simples,

Nos 2044 et 2046 rue Poydras, entre les rues Prieur et Johnson.

No 1924 rue Lafayette et No 1793 rue Cypress, entre les rues Claiborne et Derbigny.

Succession de Charles Weisler et sa femme décédée, Mme Mary Feigner.

Nos 62,016 et 62,027—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H Hodgson, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 16 juillet 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier, et Union. Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 31 janvier 1901, et signé le 7 février 1901 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, et d'un ordre homologuant les procédures d'une assemblée de famille tenue le 7 juin 1901 dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Le cottage en bois Nos 2044 et 2046 rue Poydras, entre les rues S. Prieur et S. Johnson, contenant de chaque côté 4 chambres, galerie, hangar, etc., et plus bien décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations ci-dessus situé dans le Premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Poydras, S. Prieur, S. Johnson et Lafayette désigné par le No 19 sur un devis fait par D. H. Brosnan, déposé voyer de ville, en date du 7 septembre 1900, et mesurant d'après ceux M. A. 30 pieds 2 pouces de face à la rue Poydras, 30 pieds de largeur sur la ligne du fond le divisant du lot No 2, 101 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 20 et 99 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 18, et ayant l'usage d'une allée en commun avec ledit lot No 20 ci-dessus mentionné mesurant 3 pieds de face sur la rue Poydras et s'étendant en arrière à une distance de 86 pieds 3 pouces, laquelle dite allée appartenant et formant partie dudit lot contigu No 20.

Les cottages ci dessus sont maintenant loués à $10 par mois chaque côté et sont des placements améliorés.

2° Les cottages simples Nos 1924 rue Lafayette et 1793 rue Cypress, entre les rues Claiborne et Derbigny. No 1924 rue Lafayette est un cottage simple en bois contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc., et 1793 rue Cypress est un cottage simple contenant 3 chambres, hangar, citerne, etc., et la propriété est plus loin décrite comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations ci-dessus, situé dans la Première District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Cypress, Lafayette, Claiborne et Derbigny, désigné par le No 8 d'après le plan de Z. H. Pilié député voyer de ville daté le 3 janvier 1845 et déposé dans le bureau de Achille Chiappella, ancien notaire en cette ville et mesurant, en M. A., 25 pieds 7 pouces de face à la rue Cypress, 25 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Lafayette et s'étendant en profondeur de la rue Cypress à la rue Lafayette par 119 pieds 2 pouces 7 lignes sur la ligne de division du lot No 7 et 116 pieds 11 pouces 2 lignes sur la ligne de division du lot No 9.

Bonnes demeures ou placements payants.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un crédit de un an ou en deux ans, la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs, devant être garantis dans leur paiement par lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue, les dits billets portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénando, confession de jugement ainsi estimation; les hons aires d'avocats en cas de besoin, le transfert et la livraison des polices d'assurance, etc., et les acquéreurs payant les taxes de 1901, en plus et au dessus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E. U. pardevant Jos D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

Geo. W. Flynn, avocat.
9 juin—9 16 23 30—juil 7 14 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Amanda Roca, femme de George L'Hote.

No 60.699 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 30 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 24 juin 1901, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessous intitulée les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 59 dans Hortiville, borné par les rues Arabella, Joseph, Hurst, et Jeannette et désigné comme lot No — et mesurant 30 pieds de face sur la rue Arabella par 122 pieds plus ou moins de profondeur et face sur la rue Jeannette, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Arabella et Jeannette. Les améliorations comprennent une jolie résidence simple en bois à deux étages contenant corridors, salons, salle à manger, cuisine, office, 3 chambres à coucher, cabinet de toilette, bains, etc, et est connu comme No 1443 rue Arabella.

2° Cinq certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 310, borné par les rues Orléans, St Pierre, Rochebleve et Tonti, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 5, 6, 15, 16 et 17 et mesurant comme suit:

Lot No 5 mesurant 27' 10" 5"' de face à la rue Orléans sur 57' 3" 3 1/2"' de profondeur.

Lot No 6 mesurant 30 de face à la rue Orléans sur 57' 3" 3 1/2"' de profondeur.

Lots Nos 15 et 17 mesurant chacun 30' de face à la rue St Pierre sur 57' 3" 3 1/2"' de profondeur; et

Lot No 16 mesurant 27' 10" 5"' de face à la rue St Pierre sur 57' 3" 3 1/2"' de profondeur

Conditions—Pour la propriété premièrement décrite l'acquéreur devant assumer le paiement de trois certains billets à recevoir pour la somme de $619.81, chacun daté le 2 août 1898 et payable à un, deux et trois ans de date avec huit pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur par acte de S. Titche, notaire daté le 9 août 1898 sur ladite propriété avec privilège de vendeur hypothèque et toutes les autres clauses usuelles, et la balance s'il y en a, comptant.

Pour les propriétés deuxièmement décrites, les acquéreurs devant assumer le paiement d'un certain billet à recevoir pour la somme de mille dollars, daté le 23 février 1899, payable un an après date et portant huit pour cent d'intérêt par an, du 9 mars 1901 jusqu'au paiement, garanti par hypothèque et privilège de vendeur, par acte de Jules F. Mondier, notaire, daté le 9 mars 1899, sur ladites section des propriétés avec privilèges de vendeur et hypothèque, et toutes les autres clauses usuelles, et la balance s'il y en a, comptant.

Et par rapport à chacune des propriétés premièrement et deuxièmement décrites les acquéreurs devant assumer à payer ses dettes et en plus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1901, et les timbres du revenu intérieur des E. U. sur les actes de vente. Actes de vente pardevant Chas. T. Soniat, Esq., notaire aux frais des acquéreurs.
29 juin—29— juil 7 14 21 28 à date

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage simple, No 1328 rue and Poydras entre Franklin et Liberté.

Succession de Catherine Rankin.

No 63,589 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, bureau No 821 rue Gravier. — JEUDI, le 25 juillet 1901, à la nouvelle Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près de la rue Commune, à midi il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 12 juin 1901 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessous intitulée et numérotée, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Franklin, Lafayette et Poydras, désigné par le numéro quinze sur un plan par Louis H. Pilié voyer de ville, daté le 24 novembre 1860 et déposé comme plan No 66 du livre de plans No 1 des archives de Charles E. Fortier, ancien notaire en cette ville d'après lequel plan, le dit lot mesurant vingt et un pieds cinq pouces, une ligne de face sur la rue Poydras, vingt et un pieds trois pouces six lignes de largeur dans le fond par une profondeur de 116 pieds dix pouces, quatre lignes sur la ligne de côté du lot No quatorze et de cent quatorze pieds, sept pouces sur la ligne de côté du lot No seize ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent un cottage simple couvert en ardoises, avec deux étages dans le fond, contenant trois chambres et cuisine au rez de chaussée, et dans le fond deux chambres au premier étage et deux chambres au rez de chaussée allée cour, citerne, etc.

Conditions—Comptant—L'acquéreur devant payer toutes les taxes pour l'année 1901. Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs, pardevant R. L. Tullis, notaire.

Bernard Titche, avocat.
23 juin—23 30—juil 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cottage simple en bois, No 1801 rue Short, à l'encoignure Hickory.

—ET—

Résidence double, Nos 7923 et 7925 rue Hickory.

Mme Marie Melançon, femme de Camper Wilson, veuve en secondes noces.

No 63,316. Division B, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — JEUDI, le 1er août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 18 juin 1901, et signé le 24 juin 1901, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Le cottage en bois Nos 1044 et 2046 rue Poydras, entre les rues S. Prieur et S. Johnson, contenant de chaque côté 4 chambres, galerie, hangar, etc., et plus bien décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations ci-dessus situé dans le Premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Poydras, S. Prieur, S. Johnson et Lafayette désigné par le No 19 sur un devis fait par D. H. Brosnan, député voyer de ville, en date du 7 septembre 1900, et mesurant d'après ceux M. A. 30 pieds 2 pouces de face à la rue Poydras, 30 pieds de largeur sur la ligne du fond le divisant du lot No 2, 101 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 20 et 99 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 18, et ayant l'usage d'une allée en commun avec ledit lot No 20 ci-dessus mentionné mesurant 3 pieds de face sur la rue Poydras et s'étendant en arrière à une distance de 86 pieds 3 pouces, laquelle dite allée appartenant et formant partie dudit lot contigu No 20.

Les cottages ci dessus sont maintenant loués à $10 par mois chaque côté et sont des placements améliorés.

2° Les cottages simples Nos 1924 rue Lafayette et 1793 rue Cypress, entre les rues Claiborne et Derbigny. No 1924 rue Lafayette est un cottage simple en bois contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc., et 1793 rue Cypress est un cottage simple contenant 3 chambres, hangar, citerne, etc., et la propriété est plus loin décrite comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations ci-dessus, situé dans la Première District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Cypress, Lafayette, Claiborne et Derbigny, désigné par le No 8 d'après le plan de Z. H. Pilié député voyer de ville daté le 3 janvier 1845 et déposé dans le bureau de Achille Chiappella, ancien notaire en cette ville et mesurant, en M. A., 25 pieds 7 pouces de face à la rue Cypress, 25 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Lafayette et s'étendant en profondeur de la rue Cypress à la rue Lafayette par 119 pieds 2 pouces 7 lignes sur la ligne de division du lot No 7 et 116 pieds 11 pouces 2 lignes sur la ligne de division du lot No 9.

Bonnes demeures ou placements payants.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un crédit de un an ou en deux ans, la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs, devant être garantis dans leur paiement par lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue, les dits billets portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénando, confession de jugement ainsi estimation; les hons aires d'avocats en cas de besoin, le transfert et la livraison des polices d'assurance, etc., et les acquéreurs payant les taxes de 1901, en plus et au dessus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E. U. pardevant Jos D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

Geo. W. Flynn, avocat.
9 juin—9 16 23 30—juil 7 14 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Amanda Roca, femme de George L'Hote.

No 60.699 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 30 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 24 juin 1901, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessous intitulée les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 59 dans Hortiville, borné par les rues Arabella, Joseph, Hurst, et Jeannette et désigné comme lot No — et mesurant 30 pieds de face sur la rue Arabella par 122 pieds plus ou moins de profondeur et face sur la rue Jeannette, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Arabella et Jeannette. Les améliorations comprennent une jolie résidence simple en bois à deux étages contenant corridors, salons, salle à manger, cuisine, office, 3 chambres à coucher, cabinet de toilette, bains, etc, et est connu comme No 1443 rue Arabella.

2° Cinq certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 310, borné par les rues Orléans, St Pierre, Rochebleve et Tonti, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 5, 6, 15, 16 et 17 et mesurant comme suit:

Lot No 5 mesurant 27' 10" 5"' de face à la rue Orléans sur 57' 3" 3 1/2"' de profondeur.

Lot No 6 mesurant 30 de face à la rue Orléans sur 57' 3" 3 1/2"' de profondeur.

Lots Nos 15 et 17 mesurant chacun 30' de face à la rue St Pierre sur 57' 3" 3 1/2"' de profondeur; et

Lot No 16 mesurant 27' 10" 5"' de face à la rue St Pierre sur 57' 3" 3 1/2"' de profondeur

Conditions—Pour la propriété premièrement décrite l'acquéreur devant assumer le paiement de trois certains billets à recevoir pour la somme de $619.81, chacun daté le 2 août 1898 et payable à un, deux et trois ans de date avec huit pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur par acte de S. Titche, notaire daté le 9 août 1898 sur ladite propriété avec privilège de vendeur hypothèque et toutes les autres clauses usuelles, et la balance s'il y en a, comptant.

Pour les propriétés deuxièmement décrites, les acquéreurs devant assumer le paiement d'un certain billet à recevoir pour la somme de mille dollars, daté le 23 février 1899, payable un an après date et portant huit pour cent d'intérêt par an, du 9 mars 1901 jusqu'au paiement, garanti par hypothèque et privilège de vendeur, par acte de Jules F. Mondier, notaire, daté le 9 mars 1899, sur ladites section des propriétés avec privilèges de vendeur et hypothèque, et toutes les autres clauses usuelles, et la balance s'il y en a, comptant.

Et par rapport à chacune des propriétés premièrement et deuxièmement décrites les acquéreurs devant assumer à payer ses dettes et en plus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1901, et les timbres du revenu intérieur des E. U. sur les actes de vente. Actes de vente pardevant Chas. T. Soniat, Esq., notaire aux frais des acquéreurs.
29 juin—29— juil 7 14 21 28 à date

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE

No 1328 Sud Poydras.

Entre les rues Franklin et Liberté.

SUCCESSION DE CATHERINE RANKIN.

No 63.589—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—bureau 821 rue Gravier, — JEUDI, 25 juillet 1901, à la Nouvelle Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près Commune, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 12 juin 1901, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Franklin, Lafayette et Poydras, désigné par le numéro quinze sur un plan par Louis H. Pilié voyer de ville, daté le 24 novembre 1860 et déposé comme plan No 66 du livre de plans No 1 des archives de Charles E. Fortier, ancien notaire en cette ville d'après lequel plan, le dit lot mesurant vingt et un pieds cinq pouces, une ligne de face sur la rue Poydras, vingt et un pieds trois pouces six lignes de largeur dans le fond par une profondeur de 116 pieds dix pouces, quatre lignes sur la ligne de côté du lot No quatorze et de cent quatorze pieds, sept pouces sur la ligne de côté du lot No seize ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent un cottage simple couvert en ardoises, avec deux étages dans le fond, contenant trois chambres et cuisine au rez de chaussée, et dans le fond deux chambres au premier étage et deux chambres au rez de chaussée allée cour, citerne, etc.

Conditions—Comptant—L'acquéreur devant payer toutes les taxes pour l'année 1901. Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs, pardevant R. L. Tullis, notaire.

Bernard Titche, avoc